

Envoi par courriel et par télécopieur : 514 933-3290

Québec, le 27 mars 2009

Monsieur Jean-Sébastien David
Vice-président
Développement durable
Corporation minière Osisko
1100, De La Gauchetière ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2
david@osisko.com

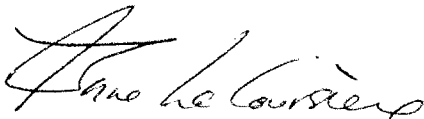
Objet : Projet minier aurifère Canadian Malartic
Questions des participants reçues par Internet (n^{os} 25 à 97)

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, les questions soumises par Internet par des participants pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 3 avril prochain compte tenu de la deuxième partie de l'audience qui se tiendra à compter du 14 avril. Afin que les participants puissent avoir accès aux réponses le plus rapidement possible, nous vous demandons de nous les transmettre au fur et à mesure en y indiquant la référence aux numéros des questions afférentes pour faciliter le repérage.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Anne Lacoursière
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Questions des participants reçues par Internet (nos 25 à 97)

25. Est-ce que des études réelles ont véritablement été faites sur la situation fragile du sol de surface du quartier sud à proximité du chantier de dynamitage ? C'est un sous-sol d'une ancienne mine exploitée au maximum dans de la roche à savon et autres, et considéré dangereux dû au risque d'effondrement de loose imprévisible.
26. Est ce que les études de la situation de Malartic démontrent que les vibrations dans la roche s'amplifient lorsqu'elles atteignent l'eau emprisonnée dans les galeries souterraines ? Est-il dangereux que ces vibrations ressenties dans l'eau occasionnent un loose, créant ainsi un effondrement de la maison à la surface ? Tout ça causé par le dynamitage de 15h30 ?
27. Le test de sismographe du dynamitage de 15h30 quotidiennement, le plus près est situé au musée minier sur une base de béton installée sur de la terre. Ne serait-il pas plus sécuritaire d'en installer aux abords des maisons, près de la zone de dynamitage, directement sur le roc ? Il est maintenant installé après les maisons en danger, alors à quoi sert-il vraiment ?

Ken Massé

Production de la mine

28. Quels sont les risques associés au transport des explosifs par les unités mobiles de fabrication d'explosif (DA10, p. 38) ?
29. Quel est le niveau de confiance d'Osisko de pouvoir atteindre un taux de récupération de l'or de 84 % ? Quels sont les risques et les défis techniques principaux associés à l'atteinte de ce taux ? Quels ont été les tests effectués jusqu'à maintenant ? À titre comparatif, le taux de récupération envisagé par Mines Aurizon pour le projet Joana est de l'ordre de 77 %. Quel est celui de la mine à ciel ouvert de Sigma ? Serait-il possible d'expliquer la différence s'il y a lieu ?

Eau

30. Lors des audiences publiques, Osisko mentionnait la possibilité d'utiliser de l'eau pour atténuer les risques de contamination par les poussières : Quelle quantité d'eau serait nécessaire pour atteindre cet objectif ? Est-ce que Osisko a comptabilisé cette quantité dans son bilan d'utilisation de l'eau ? Combien d'eau supplémentaire serait perdue par évaporation en utilisant cette méthode ?
31. Quelles sont les responsabilités respectives d'Osisko et du MRNF envers l'ensemble des eaux de surface et souterraines sur le site et en périphérie du site, cela ne semble pas clair ? S.V.P préciser et justifier.
32. Le logiciel utilisé pour la modélisation des risques et des impacts sur les eaux souterraines est *Feflow*. Y a-t-il eu suffisamment d'études sur le terrain à l'aide d'une quantité et d'une dispersion adéquate de puits de pompage pour bien confirmer l'ensemble des paramètres utilisés dans la modélisation et la solidité des modèles de prédiction ?

33. En lien avec la question précédente : est-ce que le fait que la plupart des 12 puits de tests de pompage se situent là où serait située la fosse pourrait nuire à la modélisation des risques et des impacts en périphérie du site (ex : rayons de 2, 3 et 5 km autour de la fosse) ? Les 17 puits de la banque de données du MDDEP référés au Tableau 4-19 de l'étude d'impact principale ont tous été testés au cours des années 1970 et 1980 (sauf un en 1999); autrement dit, ils n'ont pas été testés récemment : dans quelle mesure peut-on se fier sur ces données pour la présente étude et pour la prédiction des impacts et des risques sur les eaux souterraines (par ailleurs, seulement 9 de ces 17 puits avaient des informations sur les niveaux d'eau) ? Enfin, est-ce que des tests et caractérisation ont été effectués pour les rangs 6-7 au sud, de même que pour le secteur nord de Malartic, où il y a des puits privés ? Qui paiera les études et les compensations en cas de contamination ou de perte d'eau dans ces puits ?
34. Si les citoyens du Rang VII manquent d'eau à cause de l'affaissement de la nappe d'eau souterraine, qui paiera le raccordement à l'aqueduc de la ville et l'augmentation de la capacité du système d'eau potable de la ville afin de répondre à une plus grande demande ? Est-ce que Osisko prévoit verser un dépôt en garantie ?
35. Serait-il possible/souhaitable d'effectuer une coupe en profil des formations hydrogéologiques afin de mieux comprendre la répartition tant verticale qu'horizontale des formations et ainsi mieux évaluer les risques et les impacts concernant les eaux souterraines ? Sinon, pourquoi ? Dans quelle mesure le faible nombre de puits et leur répartition spatiale limitée rend la description des paramètres hydrauliques imprécises (ex : conductivité hydraulique des formations, transmissivité $m^2/s = \text{conductivité en } m/s * \text{épaisseur nappe } (m)$, etc.) ?
36. Est-ce que les milliers de kilomètres de forage ont été ajoutés dans la modélisation du comportement des eaux souterraines, ainsi que des impacts et des risques associés (surtout que plusieurs de ces forages se sont faits depuis le fonçage des premiers puits d'observation) ?
37. Les données à la page 4-59 de l'étude d'impact principale indiquent que les eaux sont contaminées au-dessus des normes du MDDEP pour l'eau potable, notamment pour les puits P02 (Ni 2 fois la norme), P08 (Ni 6 fois la norme), DuPP0 (Ni 6 fois la norme) et le P015 (As, Cu, Ni et Zn de 0,2 à 4 X les normes) : y a-t-il des études qui démontrent clairement les causes de cette contamination ? Quels sont les risques pour la population et l'environnement, particulièrement en période post-exploitation avec l'ajout de résidus sur le site ? Les sulfates ont été analysés, pourquoi pas les sulfures (merci de préciser) ?
38. Concernant la rivière Malartic en page 4-74, qu'est-ce que l'on considère quand on parle « d'eaux naturelles » en provenance de la dérivation nord et qui se rejetteraient dans la rivière Malartic ? Dans quelles mesures ces eaux peuvent-elles réellement rester naturelles dans la mesure où elles s'écouleraient entre des anciens parcs à résidus miniers et les nouvelles installations de la mine (haldes à stériles et résidus) ? Quels sont les risques que ces eaux naturelles se contaminent au passage dans le site ? Quels sont les risques pour la rivière Malartic ? Comment ces risques se conjuguent-ils

avec la Directive 019 qui mentionne que « *Aucun ruisseau, aucune rivière ni aucun lac ne peut être utilisé à des fins de traitement partiel ou total des eaux usées minières* » ?

39. Outre la possibilité de construire un puits supplémentaire pour approvisionner la ville en eau en cas de besoin, est-ce que le promoteur pourrait décrire clairement l'ensemble des alternatives qu'il envisage pour approvisionner la ville en cas de manque d'eau dû au pompage de l'eau pour son projet (ex : lac, rivière, ruisseau, etc.) ? Est-ce que le Lac Malartic est considéré, autres ? Aussi, il n'apparaît pas clair présentement qui de la Ville de Malartic ou de la compagnie Osisko sera tenu responsable d'assumer les travaux et les coûts nécessaires pour assurer l'approvisionnement en eau pour la Ville en cas de manque d'eau dû au projet d'Osisko ? Est-ce que Osisko pourrait s'engager fermement, à l'aide d'une entente écrite, d'assurer pleinement ces risques et les coûts associés pour le bien-être des citoyens de la Ville ?
40. Quels sont les risques de contamination dans la formation hydrogéologique identifiée par le puits d'observation PO-10 foré sur plus de 6 m de profondeur, à proximité du bassin de polissage, avec une lithologie relativement homogène sur toute sa profondeur (sable grossier et gravier) et une nappe libre ? Serait-il possible/souhaitable d'établir la conductivité hydraulique de cette formation (qui n'est pas mesurée au tableau 4-18) ?
41. Qu'en est-t-il du projet de création potentielle d'un étang de décantation et rétention complémentaire situé au nord du site (page 6-22) ? Description du projet et des risques associés s.v.p.
42. Un milieu humide est mentionné de part et d'autre du chemin lac Mourier (paragraphe 2 de la page 6-23); quels sont les risques et les mesures d'atténuation prévus pour ce site ? (préoccupations également soulevées dans un avis du MRNF daté du 23 octobre 2008, en particulier pour la faune aviaire)
43. Pourquoi Osisko note à l'annexe 13 de l'étude d'impact que l'importance des impacts résiduels de l'exploitation et de la fermeture sur les eaux souterraines est « moyen » et non [seulement] « faible » ?
44. Considérant l'envergure de ce projet et de ses impacts potentiels sur les systèmes hydriques environnants, pourquoi Osisko a choisi de limiter son étude d'impact à seulement quelques kilomètres carrés, plutôt qu'à une échelle de bassin versant qui aurait été sans doute plus appropriée ? (voir notamment le guide de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale sur certains de ces aspects¹)

Résidus miniers et restauration

45. Quelle hauteur et quelle élévation exacte atteindront respectivement les haldes à stérile et les résidus miniers (97 m dans le DA10, p. 17, est-ce exact) ?

¹ Cumulative Effects Assessment Practitioners Guide; Key Tasks in Completing CEAs downloaded from <http://www.ceaa-acee.gc.ca/default.asp?lang=En&xml=AC3405B5-CA1D-4183-9207-610A61F27910#2-3-1>, February 6, 2009.

46. Le *drainage neutre contaminé (DNC)*, lorsque présent, pose également des risques de contamination pour les milieux récepteurs ? Comment Osisko prévoit atténuer et suivre ces risques à court, moyen et long terme ?
47. À la page 6-37 de l'étude d'impact, dans la première phrase, on mentionne que « *la qualité de l'eau sera faiblement modifiée par la phase fermeture étant donné l'utilisation de résidus épais* » : est-ce que le promoteur pourrait préciser son évaluation à cet égard, car c'est vague et l'un n'est pas nécessairement garant de l'autre (i.e. les résidus épais n'assurent pas nécessairement une meilleure qualité de l'eau) ?
48. Est-ce que les modèles d'évaluation des impacts et des risques d'Osisko tiennent compte des changements climatiques ? Si oui, dans quelle mesure ? Sinon, pourquoi ?
49. *Résidus épais* : considérant que l'utilisation à grande échelle de résidus épais en milieu tempéré/humide, telle que proposée par Osisko, est très peu fréquente (première en Amérique du Nord, sinon mondiale ?), puisque habituellement utilisée en milieu aride : Quels sont les risques à court, moyen et long terme de l'utilisation de ce type de résidus dans un contexte climatique tempéré comme celui de l'Abitibi-Témiscamingue, particulièrement en ce qui a trait à la stabilité physique et chimique de ces résidus à long terme (ex : que dit la littérature scientifique à cet effet) ? Quelles mesures de suivi et d'atténuation des risques et à qui la responsabilité de les mettre en place et de les payer (à court, moyen et long terme) ?
50. *Résidus épais* : contrairement à ce qui est affirmé à la page 5-20 de l'étude d'impact principale (résidus resteront « saturés » en eau), on nous informe que les résidus épais risquent plutôt de s'assécher une fois déposés (ce qui semble également corroborer l'information trouvée à la page 17 du DA10). Quelles sont les prédictions précises d'Osisko à cet égard ? Quels sont les risques et les conséquences respectives d'un « assèchement » vs « non assèchement » de ces résidus (ex : avantages / désavantages de chacun de ces scénarios sur le plan de la stabilité physique et chimique des résidus, et des risques pour la population et l'environnement) ? Advenant l'assèchement des résidus, comment cela affecterait-il l'érosion éolienne et la modélisation de l'émission des poussières et des risques associés (considérant entre autres que le site fait plusieurs centaines d'hectares) ? De quoi ces poussières risquent d'être composées ? Quelles mesures possibles d'atténuation/mitigation ?
51. *Résidus épais* : à la page 5-20 de l'étude d'impact, il est mentionné que les résidus épais ne produisent pas d'eau de suintement, est-ce vraiment le cas ? Qu'entend-on à la page 5-22 où il est mentionné que de l'eau d'excès venant du parc à résidus serait collectée; est-ce que cette eau pourrait provenir en partie du suintement des résidus épais ? Quelles sont les hypothèses et les incertitudes du promoteur quant à la prédiction du comportement des eaux présentes dans les résidus épais ? Quels conséquences et risques associés ? Quelles mesures possibles de mitigation/atténuation ?
52. *Résidus épais* : considérant que les parcs à résidus emplis avec des résidus épais sont habituellement construits sous forme de cônes, ce qui semble aussi le cas pour le projet proposé par Osisko; considérant qu'un

phénomène qui semble souvent négligé dans le design de ces sites est l'érosion des fentes de dessiccation suite à un orage très intense comme il se produit parfois l'été en Abitibi-Témiscamingue, ou de façon récurrente selon les années; considérant que même si ces matériaux semblent stables physiquement, il peut s'y créer des rigoles dans lesquels le débit peut être très élevé, résultant potentiellement en une érosion importante des résidus qui s'accumuleraient dans les bassins en aval. Le promoteur est-il conscient de ces risques et des conséquences associés; les a-t-il pris en considération dans son étude et dans le design du site; etc. ? Quels conséquences et risques y sont associés ? Quelles sont les mesures possibles de mitigation et d'atténuation ?

53. S'il y a déversement des résidus miniers, est-ce que la garantie financière mise de côté sera suffisante pour en défrayer les coûts de rétention de la contamination, et de restauration ?
54. Est-ce que la qualité des résidus est telle qu'il sera possible de reboiser le tout en débutant dès la 3^e année ? Y a-t-il d'autres expériences ailleurs qui démontrent que cela est possible ? Quels risques et incertitudes demeurent quant à ce scénario ? Pourquoi la restauration progressive ne débute que tardivement dans le projet ?

Bassin de polissage

55. À défaut de connaître leur nature, quel est le contenu du programme d'entretien des infrastructures de drainage et du bassin de polissage, pour limiter le transport des MES ? Fossés enherbés ? Stromceptor ? Barrières végétales ? Bandes riveraines ? Programme de curage et de vidange du bassin ? Devenir du matériel dragué ? Analyses chimiques de la composition des MES sédimentées en fond de bassin ? Quelles sont réellement et de façon concrète les mesures de gestion, de suivi et de protection de l'environnement à cet égard ?

Entente cadre entre Osisko et le MRNF

56. Serait-il possible d'obtenir les coûts de restauration estimés par Golder en date du 27 août 2008, soit au moment où Golder a fait parvenir le « Plan de déposition, Parc à résidus de la mine Canadian Malartic, Révision 1 » à Paul Johnson (annexe 3 de l'entente cadre) ? S'il y a une différence entre les coûts estimés à ce moment, et ceux prévus dans l'entente cadre de janvier 2009, s.v.p. expliquer pourquoi ?
57. Quels sont les risques d'accroître la contamination des eaux souterraines dus à l'effet combiné d'une charge supplémentaire issue de l'ajout de près de 190Mt de résidus miniers par-dessus les anciens résidus (pression positive sur le site) et du pompage d'importantes quantités d'eau (pression négative sous le site) ?

Fosse d'extraction

58. Osisko affirmait lors des audiences que 6.3 années 375 M\$ supplémentaires seraient nécessaires pour remblayer la fosse : combien d'emplois supplémentaires cela créerait sur une base annuelle ? Serait-il possible de planter davantage d'arbres afin de rendre cette opération « carbo-neutre » également (précisez s.v.p.) ?

59. Lors des audiences publiques, le promoteur s'est engagé à fournir l'analyse détaillée d'au moins quatre scénarios de fosse : 1) ennoisement avec perspective d'utiliser la fosse pour y déposer de futurs résidus miniers, 2) ennoisement de la fosse dans le but de la transformer en « lac » (avec écosystème vivant), 3) remblayer la fosse avec les propres résidus de la mine et 4) restaurer le site Canadian Malartic (environ 60Mt de résidus nécessaires selon l'entente cadre) et remblayer le reste (environ 130Mt + stériles) dans la fosse. Où en est cette évaluation ? Serait-il possible s.v.p. d'être le plus précis possible dans l'évaluation des coûts, des risques, des avantages/désavantages (protection de l'environnement et retombées pour les populations), etc., pour chacun des scénarios ?

Vibrations, bruits et projection potentielle de roches

60. Quels seraient les effets potentiels d'utiliser des pare-éclats sur les détonateurs électroniques ? On nous informe que dans certaines mines à ciel ouvert, le contact entre ces pare-éclats et les câbles de détonateurs électroniques créerait possiblement un effet « d'obstruction » ou de « retardement » des délais prévus. Autrement dit, risque de perte de contrôle et de précision sur le délais des détonations, et donc augmentation des risques d'impacts associés aux vibrations, bruits et projectiles rocheux.
61. Est-ce que les aspects structuraux de la roche seront pris en considération dans les patrons de sautage et dans la prédiction des risques d'éclats ou de projectiles rocheux ? Si oui, s.v.p. décrire dans quelle mesure.
62. Quels sont les risques d'effondrement de la fosse à moyen et long terme ? En particulier dans le secteur Nord-Est ?

Poussières et autres contaminants atmosphériques

63. Considérant que le risque de contamination par la poussière constitue l'un des principaux risques pour la santé de la population et du milieu environnant : est-ce que la modélisation d'émissions des poussières prend en considération i) le forage, ii) le dynamitage, iii) le transport sur le site, iv) le stockage de minerai sur le site, v) l'assèchement des résidus miniers en pâte (contrairement à d'autres types de résidus), vi) les poussières se retrouvant dans les stériles, vii) les fluctuations potentielles de la direction et de la force des vents dues aux changements opérés sur le territoire à l'échelle locale (ex : montagne de résidus + fosse + butte écran), viii) les fluctuations potentielles de la direction et de la force des vents dues aux changements climatiques et ix) le bruit de fond actuel ? S.v.p. expliquer. (Certaines de ces questions avaient été soulevées en dans des lettres de M. G. Boulet du MDDEP datées du 8 octobre et 15 décembre 2008. Cette question vise également le récent rapport de Genivar de février 2009 concernant les risques liés à la poussière de silice.)
64. Quels seront les effets sur les émissions de poussières associées à l'augmentation de la flotte de camions de 12 à 22 unités entre la première et la sixième année de production (DA10, p. 20) ?
65. Lors des audiences publiques, Osisko disait ne pas avoir considéré le changement potentiel du comportement des vents associés au changement de la topographie avec la création i) d'une « colline » de résidus miniers et ii) d'un trou de plusieurs centaines de mètres de diamètre (ex : force accrue et accélération potentielle des vents à l'échelle locale). *Question* : considérant

que le changement de comportement des vents peut être important, comment cela pourrait-il se traduire pour la dispersion des poussières et des risques associés ?

66. Considérant le manque actuel d'information concernant les mesures d'atténuation d'émissions de poussières, serait-il possible pour Osisko de fournir de telles informations ? Autrement dit, outre l'utilisation possible de l'eau comme moyen de réduire les émissions de poussières, quelles autres mesures d'atténuation envisage Osisko ? S.v.p. préciser, justifier et expliquer quels sont les risques et incertitudes associés à ces méthodes. Ce sont là des questions qui avaient été également soulevées lors des audiences par le commissaire et l'Agence régionale de la santé et des services sociaux (lignes 3235 et 3245 de la transcription des audiences publiques du 11 mars).
67. Considérant que l'étude des risques écotoxicologiques liés à l'exposition aux poussières de silice (Genivar, février 2009; réalisée à la demande de l'Agence régionale de la santé) indique que: « *Les risques ont été estimés à partir de la dose d'exposition cumulée durant 10 ans et liée au projet. Idéalement, il aurait aussi fallu tenir compte de la dose d'exposition au bruit de fond liée à la concentration de silice cristalline respirable existante dans l'air ambiant de Malartic. Cette concentration n'est pas connue. La considération de la concentration existante de silice à Malartic aurait vraisemblablement conduit à un risque légèrement plus élevé* » (p. 38), serait-il possible, à partir des mêmes hypothèses et paramètres, i) d'évaluer les risques sur 15 et 20 ans, puisque les opérations pourraient peut-être se prolongées et ii) de mesurer dès 2009 le bruit de fond des poussières, en particulier dans la moitié sud de la ville (idéalement en continu, sinon sur plusieurs journées et durant toutes les saisons) ? De plus, considérant que cette étude ne concerne que la population environnante, serait-il possible d'évaluer, à partir d'hypothèses et paramètres similaires, iii) les risques d'exposition chez les travailleurs ?
68. En lien avec la question précédente et le rapport d'évaluation des risques liés à la silice (Genivar, février 2009), est-ce que le promoteur entend assurer la responsabilité de mettre en place le programme de suivi des poussières, tel que suggéré en conclusion du rapport (p. 40) ?

Rivière Piché et ruisseau Raymond

69. Quels sont les débits actuels d'étiage, moyen et de crue du ruisseau Raymond et de la rivière Piché ? Quels seraient ces mêmes débits lors de l'opération de la mine ? Et en période post-exploitation ?
70. Considérant i) que le ruisseau Raymond et la rivière Piché sont déjà affectés par des déversements passés de résidus miniers, ii) que la capacité ou la résilience de ces milieux à « absorber » davantage de pollution est potentiellement réduite, iii) que l'eau du ruisseau Raymond est légèrement acide, iv) que les sédiments de ce ruisseau contiennent toujours des teneurs élevées en métaux (notamment en Cr et Cu), v) que les débits seront réduits durant l'opération de la mine (et possiblement post-exploitation), quels sont les risques de remise en suspension des sédiments contaminés dans ces cours d'eau lors du déversement occasionnel des eaux du bassin de polissage ? Le cas échéant, quels sont les risques pour les espèces qui vivent dans ces milieux aquatiques ou qui les fréquentent ?

71. Considérant que la contamination des eaux puisse se rendre à plusieurs kilomètres de distance en aval des sites d'entreposage de résidus miniers, quelles sont les mesures envisagées par Osisko pour réduire ces risques et assurer un suivi adéquat sur l'ensemble des milieux aquatiques potentiellement affectés ? Selon quelles normes précises et jusqu'à quelles distances en aval ?
72. L'écrêtement des débits du ruisseau Raymond est attribué aux barrages de castors et aux marécages en aval des bassins (page 4-83), dans quelle mesure ces milieux seront-ils pris en compte dans les modalités de fonctionnement hydraulique du futur bassin de polissage (considéré comme un barrage) ?
73. L'existence d'une diversité d'aquifères souterrains captifs ou libres sur le secteur n'est-elle pas susceptible d'influencer de façon importante le régime d'étiage des ruisseaux (ex : ruisseau Raymond, possiblement rivières Malartic et Piché, autres ?) dans l'éventualité d'une connexion entre les ruisseaux et la nappe (soutien des débits en période d'étiage par exemple) ?
74. Quel sera le rapport entre le débit de relâche du bassin de polissage et le débit moyen annuel du ruisseau exutoire (ruisseau Raymond et/ou autres) ? En page 4-85 de l'étude d'impact principale, il est mentionné que le débit d'étiage n'a pas été jaugé pour le ruisseau Raymond, alors que les trois autres cours d'eau (Malartic, Piché et Mainville) ont été mesurés : pourquoi ? Est-ce que des mesures ont été prises depuis ?
75. Il ne semble y avoir aucune information concernant une éventuelle station de traitement des eaux à l'exutoire du futur bassin de polissage (caractéristiques, type de traitement mis en œuvre, coûts, entretien à court, moyen, long terme, etc.). Serait-il possible d'obtenir une description complète à cet effet ? Qui sera responsable de cette station à court, moyen et long terme ?
76. Pour quelle raison considère-t-on que seul le ruisseau Raymond est affecté par le projet en page 4-86, alors que des eaux seront dérivées vers d'autres cours d'eau tels que le ruisseau Mainville et la rivière Malartic ? Par ailleurs, les eaux déversées dans le ruisseau Raymond ne pourraient-elles pas avoir un impact sur plusieurs kilomètres en aval (sédiments en suspension ou autres contaminant du site), notamment dans la rivière Piché située à quelque 4 km ?
77. Serait-il possible pour Osisko de répondre aux commentaires de madame N. Delahaye et monsieur G. Lehoux (avis du MRNF du 15 janvier 2009) concernant le manque de données « permettant de vérifier si une communauté de poissons est présente dans l'ancien embranchement du ruisseau Raymond et si cette communauté pourra coloniser le bassin de polissage », tel que le suggère le promoteur en affirmant qu'à la phase de fermeture, le bassin de polissage représentera « un gain en habitat du poisson » ? (préoccupations également soulevées dans un avis du MRNF daté du 23 octobre 2008)

Plan préliminaire de restauration

78. Le Plan préliminaire de restauration mentionne au moins à douze reprises que des informations complémentaires seront fournies « plus tard ». Quand Osisko prévoit rendre public le plan de restauration finale (avant production) et sera-t-il soumis à un examen public ? Si oui, quand et comment ? Sinon, pourquoi ?

Cyanure

79. Quel pH aura l'eau dans les fossés de dérivation et de collecte d'eau sur l'ensemble du site ?

Déménagement et relocalisation de la population

80. Qu'est-ce qui se serait passé avec les citoyens si le prix de l'or avait chuté au lieu de monter au cours des derniers mois ? Qu'est-ce qui se passera si le prix de l'or chute d'ici 3, 6 ou 12 mois ?
81. Est-ce que la compagnie Osisko a d'autres projets miniers en opération qui lui assurent des sources de revenus constantes ?
82. Les compagnies membres de l'initiative *Vers le développement minier durable* de l'Association minière du Canada sont donc obligées de respecter des règles d'éthique strictes; est-ce que la compagnie Osisko est membre de cette initiative ?
83. On nous dit qu'il est de pratique commune que les projets risqués comme le vôtre sur le plan social et politique (mine à ciel ouvert gigantesque, déplacement de population, etc.) sont souvent menés de front jusqu'à la phase de développement par des juniors comme vous, pour éviter que les compagnies majeures 'salissent' leurs noms et perdent de la valeur en bourse s'il devait y avoir des problèmes; est-ce qu'une fois les audiences publiques terminées et les autorisations gouvernementales presque obtenues, vous comptez vendre votre projet à une compagnie minière majeure ? Si oui, comptez-vous choisir une compagnie qui a une bonne réputation à l'échelle internationale aux plans social et environnemental ?
84. La compagnie Osisko dit suivre des pratiques exemplaires aux plans social et environnemental, alors pourquoi n'a-t-elle pas attendu d'avoir complété les audiences publiques et obtenu les autorisations du gouvernement pour son projet minier avant de commencer à déplacer les populations ?
85. Pourquoi est-ce que la compagnie Osisko a fait une demande d'audience publique dans laquelle elle demandait des audiences publiques le plus tôt possible, alors que son projet, s'il est accepté, ne débiterait qu'en 2011 ?

Suivi sur le milieu humain

86. Serait-il possible que toutes études sur le milieu humain soient menées par des organismes et des universitaires indépendants, qui utiliseraient les plus hauts standards de recherche dans le domaine selon des méthodologies et une éthique de recherche rigoureuse, avec par exemple des sondages normalisés, des entrevues individuelles et des entrevues de groupes effectuées avec un échantillon représentatif de la population (locale et régionale), avec des personnes choisies au hasard, et avec des questions qui ne soient pas déterminées par le promoteur, mais bien par les chercheurs eux-mêmes, et possiblement en collaboration avec un organisme de suivi

indépendant qui serait formé ? Ce sont là des questions et des préoccupations qui ont également été soulevées par C. Ouellet du MDDEP dans un avis daté du 21 octobre 2008; qu'est-ce que le promoteur entend faire à cet égard ?

87. Quels impacts humains sont liés au stress de la relocalisation, aux craintes liées à la sécurité des résidents habitant près de la zone de forage, à la dégradation du « tissu social » à long terme, etc. ? Quelles-sont les mesures de suivi/atténuation/mitigation ?

Emplois, économie et finances

88. Lors des audiences publiques, le promoteur a fourni les chiffres suivants : à un prix de base de l'or de 775 US\$/oz, les profits nets actualisés seraient de 881 M\$ (*net present value*). Est-ce que cette somme prend en compte toutes les dépenses, incluant les redevances dues aux particuliers/compagnies (combien en pourcent et en valeur absolue) ?
89. Serait-il possible de fournir un tableau synthèse de tous les emplois directs (nombre, type, degré de formation requis, etc.) qui seront nécessaires lors de l'opération de la mine ? Existe-t-il une étude précise sur la quantité de ces emplois que la population de Malartic (et non de la région) pourra accéder ? Le promoteur a-t-il bien évalué les barrières qui limiteraient possiblement l'accès à ces emplois par les gens de Malartic (ex : manque de professionnels, manque de formation, désintérêt envers ce type d'emplois, obligations familiales, femmes, exode de la ville, etc.) ?
90. Considérant qu'Osisko n'a aucune entente formelle avec la Ville de Malartic pour garantir la totalité du déménagement des résidences et la reconstruction des institutions publiques, et considérant qu'environ 40 M\$ seront nécessaires pour compléter de tels travaux : est-ce que Osisko prévoit fournir à la Ville et/ou au gouvernement une garantie de 40 M\$ afin d'assurer la complétion de ces travaux, et ainsi être à l'abri d'une fluctuation du prix de l'or ou d'autres événements incontrôlables ?
91. Quelles sont les sommes minimales, moyennes et maximales auxquelles la Ville de Malartic pourrait avoir accès via le fonds Essor Malartic ?
92. Considérant que le prix de l'or de 775 \$ US l'once utilisé pour l'étude de faisabilité est plutôt élevé par rapport à la moyenne des dernières années et que ce niveau n'a été atteint que depuis octobre 2007 à aujourd'hui, considérant que de 1999 à la fin 2005 le prix de l'or était même sous la barre des 500 \$US, comment Osisko compte confronter une baisse éventuelle du prix de l'or ? Quels types de dépense coupera-t-elle ? Un prix du pétrole de 70 \$US le baril a été utilisé pour l'étude économique; ce prix est-il réaliste pour les 10 prochaines années, considérant que 15-30 % des coûts d'opération dépendent de ce prix ?

Énergie et GES

93. Quels sont les risques et les défis techniques envisagés par Osisko du fait d'exploiter une mine à ciel ouvert là où il y a de nombreuses galeries souterraines ? Risques de ralentissement des travaux ? Risques de stabilité dans la fosse ? Etc.
94. A-t-on prévu une voie de contournement en cas d'incident majeur ?

-
95. Qui va défrayer les coûts pour la construction de ces nouvelles lignes électriques ?
96. Y a-t-il eu un choix relatif aux méthodes employées pour les activités de déboisement, lequel et selon quels paramètres ?
97. Est-ce que les modèles d'évaluation des impacts et des risques d'Osisko tiennent compte des changements climatiques ? Si oui, dans quelle mesure ? Sinon, pourquoi ?
-

Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine!